Quarantième Année — N° 28 | UN NUMÉRO : 15 CENTIMES | LUNDI 28 JANVIER 1895.

JOURNAL DE ROUBAIX

TARIF D'ABONNEMENT :

ROUBAIX-TOURCOING. . . . Trois mois. . . 13 fr. 50. . . Six mois . . 26 fr. . Un an. . . 50 fr.
NORD — PAS-DE-CALAIS — SOMME — AISNE . . . . . Trois mois. . . 15 fr.
Les autres Départements et l'Etranger, les frais de poste en sus.
Le prix des Abonnements est payable d'avance. Tout abonnement continue jusqu'à réception d'avis contraire.

BUREAUX & RÉDACTION
Roubaix, rue Neuve, 17. - Tourcoing, rue des Poutrains, 42
Directeur-Propriétaire : ALFRED REBOUX

ABONNEMENTS & ANNONCES :
Les Abonnements et Annonces sont reçus : à ROUBAIX, rue Neuve, 17. — A LILLE, rue du Curé-Saint-Etienne, 9 bis. à PARIS, chez MM. Havas, Laffite et Cie, place de la Bourse, 8, et rue Notre Dame-des-Victoires, 28, — à BRUXELLES, à l'Office de Publicité.

ROUBAIX, LE 27 JANVIER 1895

LE MINISTÈRE RIBOT

L'échec de M. Bourgeois avait paru rendre les radicaux plus modestes, et vendredi, dans les couloirs de la Chambre, on constatait avec un peu de surprise qu'ils ne s'insurgeaient pas avec leur violence accoutumée contre le ministère Ribot. Ils manifestaient, comme par acquit de conscience, ou par habitude, en faveur de la concentration; rédigeaient des ordres du jour vagues et se préoccupaient surtout de repousser toute solidarité compromettante avec M. Bourgeois.

La nuit a dû porter conseil et, samedi matin, les feuilles radicales prennent l'offensive. La plus indignée de toutes est la *Lanterne*. Elle écarte d'un geste dédaigneux le Cabinet Ribot et rappelle au Président de la République, en des termes sévères, son devoir qu'il semble oublier. Il consiste à choisir les ministres et celui qui les dirigera parmi ces 280 députés qui portèrent M. Brisson au fauteuil. La majorité, la véritable majorité, la seule majorité possible est là.

Prévoyant qu'on ne manquera point de lui rappeler le refus de M. Brisson et le lamentable échec de M. Bourgeois, la *Lanterne* explique qu'il ne faut attacher aucune importance aux mésaventures de ce dernier. S'il a échoué, c'est uniquement pour avoir voulu faire la part trop belle aux modérés, et cette affirmation audacieuse pourra surprendre, car tout le monde a encore présents à la mémoire les noms de ces ministres éphémères; c'étaient de purs radicaux, avec un ou deux républicains moins avancés, en guise d'otages. Quant au refus opposé par M. Brisson au Président de la République, au prétexte invoqué par lui de sa grandeur qui l'attache au fauteuil, la *Lanterne*, prudemment, le passe sous silence.

Elle conclut que M. Félix Faure avait l'impérieux devoir de s'adresser aux progressistes; c'est parmi eux que se trouvent les véritables hommes de gouvernement, les seuls, et, comme ils forment deux groupes, il n'aurait que l'embarras du choix entre leurs deux présidents, M. Jullien et M. Isambert. Au lieu de recourir à leurs lumières et à leur dévouement, il a préféré offrir à M. Ribot la mission de constituer un Cabinet; la *Lanterne* n'en revient pas.

Dans le *Radical*, M. Henry Maret, aujourd'hui fort morose, prophétise : le ministère Ribot, c'est la dissolution.

Quant à la *Petite République*, elle marque le futur Cabinet à l'épaule : c'est le ministère de l'étouffement.

Par contre, les journaux modérés et même ceux qui voisinent avec les progressistes, mais sans être de la maison, se montrent beaucoup plus doux dans leurs appréciations.

L'on attend incessamment la constitution du ministère Ribot. Sans enthousiasme et sans illusion, il faut patriotiquement souhaiter qu'il en soit ainsi. Ce n'est pas, en effet, sans grand dommage pour le pays que la crise confuse et malsaine où nous tournoyons depuis quinze jours se prolongerait.

A l'intérieur, le trouble des esprits pourrait croître jusqu'à l'inquiétude et le désordre; à l'extérieur, l'autorité de la France et ses intérêts pourraient en souffrir. Il nous faut un gouvernement.

LA CRISE MINISTÉRIELLE

M. RIBOT ACCEPTE DE CONSTITUER UN CABINET

Paris, 26 janvier. — Nous avons dit que M. Ribot devait se rendre ce matin à l'Elysée pour donner une réponse définitive à M. Félix Faure et lui dire s'il acceptait définitivement ou non la mission de former un ministère.

Avant d'aller à l'Elysée, M. Ribot s'est rendu chez M. Méline, qui était absent.

M. Ribot est arrivé à l'Elysée à onze heures. Le président de la République l'attendait. Le député du Pas-de-Calais l'a informé qu'il acceptait la mission de constituer un cabinet et qu'il s'efforcerait d'aboutir le plus promptement possible.

Les démarches de M. Ribot

Paris, 26 janvier. — M. Ribot a continué ses démarches pendant toute la journée; à sept heures du soir, on assurait que le cabinet était à peu près formé.

Dans la soirée, M. Ribot a réuni, chez lui, quelques uns de ses futurs ministres : MM. Poincaré, Tarieux, André Lebon, Hanotaux, Leygues et Chautemps.

M. Ribot s'est ensuite rendu à l'Elysée, auprès de M. Félix Faure pour le consulter, pense-t-on, sur le choix du titulaire du portefeuille de la Marine.

Les adversaires de M. Ribot

Paris, 26 janvier. — Nous apprenons que le jour même de la déclaration ministérielle, c'est-à-dire lundi, M. *Goblet déposera, une demande d'interpellation sur la politique générale du Cabinet.*

Les socialistes en déposeront plusieurs autres : notamment sur le rôle de M. Ribot dans les affaires du Panama et les complaisances « inoubliables » (*sic*) qu'il montra pour les chéquards :

Une autre sur le rôle joué par M. Ribot dans l'affaire Arton et sur les révélations faites par M. Dupas dans sa brochure relative à l'entente entre M. Ribot et cet escroc;

Une autre sur les relations entre M. Ribot et Cornevet.

On annonce également la publication prochaine de certaines révélations sur le rôle que M. Ribot aurait joué vis-à-vis du Comptoir d'Escompte, par l'entremise de M. Portalis, actuellement en fuite.

LE MINISTÈRE RIBOT

OFFICIELLEMENT CONSTITUÉ

Paris, 26 janvier. — Le ministère Ribot est officiellement constitué comme suit — moins les deux portefeuilles de la Guerre et de la Marine, non encore pourvus :

Présidence du Conseil et Finances, M. Ribot, député du Pas-de-Calais;

Intérieur, M. Georges Leygues, député du Lot-et-Garonne;

Justice, M. Trarieux, sénateur de la Gironde;

Affaires étrangères, M. Hanotaux;

Colonies, M. Chautemps, député de Paris;

Instruction publique et Beaux-Arts, M. Poincaré, député de la Meuse;

Travaux Publics, M. Dupuy-Dutemps, député du Tarn;

Commerce, M. André Lebon, député des Deux-Sèvres;

Agriculture, M. Gadaud, sénateur de la Dordogne.

La question des cultes ne sera réglée qu'au conseil des ministres de demain; mais on croit qu'ils seront maintenus à l'intérieur.

Paris, 26 janvier, 11 h. soir. — Une note officieuse dit que le *Journal officiel* publiera probablement demain les décrets portant constitution du nouveau cabinet. La note officieuse ajoute :

« Les portefeuilles de la Guerre et de la Marine ont été offerts, par voie télégraphique, au général Jamont, commandant le 6e corps, et à l'amiral Besnard, préfet maritime de Brest. Leurs réponses ne sont pas encore arrivées. Il n'est pas encore décidé à quel ministère sera rattachée l'administration des cultes.

» Les nouveaux ministres tiendront leur premier conseil demain après-midi, sous la présidence de M. Félix Faure ».

Paris, 26 janvier. — Le nouveau cabinet comprend six députés: MM. Ribot, Leygues, Chautemps, Poincaré, Dupuy-Dutemps et André Lebon; deux sénateurs, MM. Trarieux et Gadaud; un ministre non parlementaire, M. Hanotaux.

Au point de vue des opinions, il y a sept opportunistes et deux radicaux : M. Chautemps, teinté même de socialisme, et M. Dupuy-Dutemps.

Au point de vue économique, la nuance protectionniste domine; d'abord avec le président, M. Ribot, et les ministres de l'agriculture et du commerce.

D'ailleurs, c'est M. Méline lui-même, répétons-le, qui a conseillé M. Ribot au Président de la République. C'est tout dire.

Trois nouveaux ministres ont fait partie du cabinet précédent : ce sont MM. Leygues, Poincaré et Hanotaux; d'autre part, quatre membres du cabinet Ribot ont été déjà ministres : M. Ribot 4 fois, M. Leygues 1 fois, M. Poincaré 2 fois et M. Hanotaux 1 fois.

Les cinq membres du cabinet n'ayant jamais été ministres sont MM. Dupuy-Dutemps, Chautemps, André Lebon, Trarieux et Gadaud.

Paris, 26 janvier, minuit 15. Note officieuse. — Les décrets portant constitution du cabinet seront publiés demain matin par le *Journal Officiel*.

L'Officiel publiera des décrets confiant l'intérim de la guerre à M. Ribot et celui de la marine à M. Trarieux.

On pense que le général Jamont n'acceptera pas le portefeuille de la guerre. On parle du général Hervé, du général Voisin, et du général Chanoine, commandant la 1re division d'infanterie, à Lille.

Le programme de M. Ribot

Paris, 26 janvier. — C'est demain dans l'après-midi que sera tenu le premier conseil des nouveaux ministres. Les diverses questions qui doivent être soulevées dans la déclaration, les termes du programme et les résolutions politiques qui doivent en être la conséquence seront examinées.

Elles l'ont déjà été d'ailleurs dans la conférence qui a eu lieu cet après-midi chez M. Ribot. La question du rattachement des cultes sera aussi résolue demain.

Nous avons déjà indiqué hier les principales lignes du programme de M. Ribot. Une personne de son entourage nous a confirmé les renseignements que nous donnions hier :

« M. Ribot, nous a dit cette personne, insistera surtout sur la nécessité de voter le budget le plus rapidement possible; il accepterà l'amnistie pour les faits politiques, faits de grève et faits connexes; seuls les condamnés pour faits d'anarchie ou de haute trahison seront exceptés de la mesure.

» M. Ribot se déclarera partisan de la réforme des boissons et de la suppression du privilège des bouilleurs de cru.

» M. Ribot fera appel à l'union de tous les républicains »

Le message présidentiel

Le message présidentiel qui sera lu lundi aux Chambres ne sortira pas de la banalité ordinaire de ce genre de document.

Le Président constatera les grands devoirs que lui impose la charge dont il est revêtu, et affirmera que son énergie, son dévouement, ses efforts seront à la hauteur de ses devoirs.

Il insistera, nous dit-on, sur son respect de la Constitution et sur le rôle d'arbitre qu'elle lui confère.

Il assurera l'armée et surtout la marine de toute sa sollicitude.

Il fera appel à l'union, à la concorde, et demandera, en terminant, le concours patriotique du Sénat et de la Chambre pour l'aider dans son œuvre.

LES NOUVEAUX MINISTRES

Paris, 26 janvier. — Voici quelques renseignements biographiques sur les membres du cabinet qui, pour la *première fois, tout partie d'une combinaison ministérielle.*

LE DOCTEUR CHAUTEMPS

Le docteur Chautemps est Savoisien d'origine. Eu conseiller municipal de Paris en 1885, il devint successivement vice-président puis président de cette assemblée. Comme maire de Paris pendant l'Exposition, il organisa le banquet offert au lord-maire, et celui offert à tous les maires de France.

En 1889, le 3e arrondissement l'élut député. Dans son programme, il demandait notamment la suppression du Sénat, de la Présidence de la République, du budget des cultes, des armées permanentes etc.

A la Chambre, il ne s'est point montré l'ogre que pouvait faire craindre un tel programme : M. Chautemps a mis de l'eau dans son vin, et, tout récemment il se séparait de son comité électoral par une lettre où il reprochait à celui ci ses exigences tyranniques et ses doctrines trop avancées.

M. Chautemps a une spécialité : les choses maritimes; c'est encore un de nos brillants « amiraux civils »; il est âgé de 55 ans.

M. DUPUY-DUTEMPS

est député de l'arrondissement de Gaillac; il appartient au barreau de Toulouse. Elu pour la première fois en 1889 contre M. Lannes de Montebello, boulangiste révisionniste, il a été réélu en 1893.

M. Dupuy-Dutemps a 58 ans. A la Chambre, il fait partie du groupe des radicaux dits de gouvernement.

Son histoire est courte : membre de plusieurs commissions, il n'y a affirmé aucune de ces qualités qui placent un homme hors de pair. En 1892, il a rapporté le budget des cultes. Il manque de prestige à la tribune.

M. ANDRÉ LEBON

M. André Lebon est un jeune, 36 ans à peine, élu pour la 1re fois député en 1893. Il représente à la Chambre l'arrondissement de Parthenay.

C'est un républicain sans étiquette. Précédemment il fut chef du cabinet de M. Le Royer, président du Sénat. On se rappelle les circonstances de sa démission qui précéda de peu la retraite de M. Le Royer, et les bruits qui circulèrent à ce sujet.

M. Lebon a publié plusieurs opuscules sous le pseudonyme d'André Daniel. Il fait paraître chaque année : l'*Année politique*. Il a été chargé de diverses missions; il est chevalier de la Légion d'honneur.

M. TRARIEUX

M. Trarieux est âgé de 55 ans. Charentais d'origine, il fut d'abord avocat à Bordeaux; il entra dans la vie politique en 1879, et remplaça comme député M. de Lur-Saluces, décédé.

Successivement, en 1881 et en 1885, il fut battu dans la Charente par le candidat de droite; il ne rentra au Parlement qu'en 1888 comme sénateur de la Gironde.

Au Luxembourg, M. Trarieux s'est fait une situation considérable. Il est membre de plusieurs commissions et son activité s'étend aux questions les plus diverses.

En 1891, M. Boulanger ayant été nommé ministre des colonies, M. Trarieux le remplaça comme rapporteur général du budget : il a rapporté en outre la loi Bovier-Lapierre, la loi contre les anarchistes et d'autres projets non moins importants.

Il est président du centre gauche, libre échangiste; il fut membre de la Haute Cour qui jugea le général Boulanger. Comme homme, M. Trarieux est un solennel, un ambitieux, plutôt un antipathique.

M. GADAUD

M. Gadaud, sénateur de la Dordogne, est un illustre inconnu. Il a servi pendant la guerre; on l'a décoré. Député en 1885, il est passé au Sénat en 1890. On cite de lui quelques rapports et une interpellation au Sénat.

Il a cinquante quatre ans. Il siège à l'union républicaine; il est secrétaire et fait partie de plusieurs commissions.

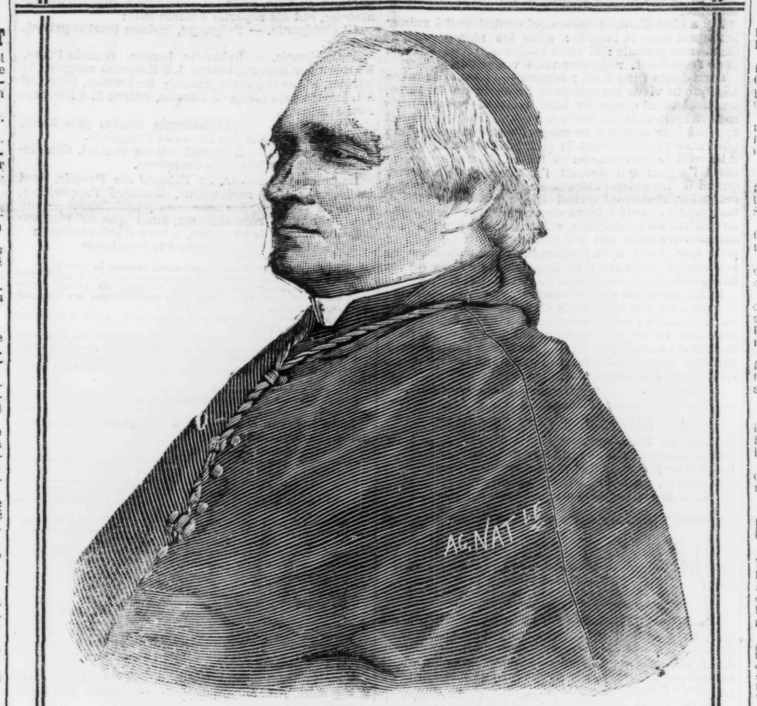

SON EMINENCE LE CARDINAL DESPREZ
Archevêque de Toulouse
QUI VIENT DE MOURIR A L'AGE DE QUATRE-VINGT-HUIT ANS

UNE RELIGION POUR LE PEUPLE

Dans la séance solennelle de la société de chirurgie, M. le docteur Monod a prononcé l'éloge du professeur Léon Le Fort, décédé l'année dernière. La *Gazette des Hôpitaux* publie ce discours qui montre de nouveau le célèbre chirurgien résolument opposé à la laïcisation. Le défunt était libre-penseur. Il écrivait à l'ennuyé Bourneville :

« Je ne répéterai pas cette banalité : *Il faut une religion pour le peuple*, mais je dirai : Il faut une dose élevée d'instruction et de culture intellectuelle pour concevoir des idées de morale, dégagées de toute idée religieuse, le peuple ne peut s'imprégner de ces idées morales que si on les lui donne sous forme d'idées religieuses. L'ignorant sans religion est, quatre-vingt dix-neuf fois sur cent, un gredin. »

Evidemment ces déclarations honorent le libre-penseur qui les a faites. Cependant l'idée principale qu'elles expriment est fausse et elles peuvent nuire à la cause en faveur de laquelle elles ont été faites.

Malgré le dédain qu'il manifestait envers la formule banale : « Il faut une religion pour le peuple », Léon Le Fort n'exprimait pas, au fond, une autre opinion. Présenter les croyances comme un ensemble de maximes et de pratiques qui ne sont indispensables qu'aux ignorants, c'est rabaisser la foi et le peuple. C'est un très mauvais moyen pour persuader la foule. Sans doute, le chirurgien-professeur ne s'abaissait qu'à une élite, mais il la laissait dans l'incapacité d'accomplir l'essentiel de l'œuvre qu'il lui recommandait.

On ne relèvera pas le respect public en donnant des conseils que soi-même on s'abstient de suivre. Quand le peuple entend des savants lui dire : — Tu as besoin du dogme et de la prière; moi, qui suis instruit, je m'en passe, — il est tout de suite convaincu qu'on veut le duper et l'exploiter. Il conclut logiquement que la science et la religion sont incompatibles. Puisqu'il est devenu enthousiaste de la première, comment garderait-il de l'attachement pour la seconde? quelqu'un l'a constaté avec autant de jugement que d'esprit : c'est depuis qu'on dit qu'il faut une religion pour le peuple, que le peuple n'a plus de religion.

L'hommage sincère et efficace à la religion consiste à reconnaître la vérité dont elle est remplie. C'est parce qu'elle est vraie qu'elle est bonne, utile et nécessaire. Tout autre raisonnement en sa faveur est impossible. Le vieil adage de la rhétorique s'applique en pareille occasion. « Si tu veux m'arracher des larmes, pleure d'abord toi-même », disait Horace.

« Si tu veux m'amener à la foi, commence par t'embrasser », répond le peuple au libre-penseur qui le prêche.

L'erreur où, malgré de bonnes intentions, est tombé M. Le Fort, est celle de beaucoup de gens à notre époque. Nous voyons se former un parti de docteurs sans doctrine, qui offensent l'Evangile en le proposant à l'admiration. Ce sont des *néo-chrétiens*. Ils ont en jadis des *prédécesseurs qui firent à l'Eglise plus de mal que ses* ennemis déclarés. Par ce système, on fausse les notions les plus précieuses, on travaille contre soi.

Et puis, quelle illusion de s'imaginer que les lumières fournies par les études scientifiques créent une telle différence entre les hommes! Est-ce que les esprits cultivés qui ne veulent pas s'incliner devant le dogme connaissent mieux que les autres la loi du devoir? Ils se vantent d'avoir découvert que la vie ne signifie rien. Ils sont fiers de travailler, de lutter et de souffrir et plus fiers encore d'être assurés que l'agitation universelle est incompréhensible.

En somme, ils s'étourdissent de bavardage, tandis que les êtres grossiers s'étourdissent par l'alcool. Raffinées ou brutales, les passions gardent le même empire ironique et cruel. Nos élégants et nos arrogants s'ennuient ferme, surtout lorsqu'ils s'amusent. Pas plus que les gaudrioles, les discours solennels inspirés par la libre-pensée ne procurent le soulagement ou l'énergie que les cœurs réclament. Gorgé de plaisir, rassasié de science, don Juan et Faust continuent d'étaler leur désespoir. La simple vanité ravage les groupes littéraires et les groupes politiques. L'amour-propre nourrit des angoisses et des fureurs. Ouvriers, écrivains, professeurs, tribuns s'interrogeant, se gourmandent s'accordent dans une cacophonie traversée de l'éternel « pourquoi? » « Que faisons-nous? Que nous sert de vivre? » Dans le journalisme et à l'Académie on n'a pas dépassé l'explication de Lucrèce.

On montre les hommes se succédant sur la scène du monde, la traversant d'un pas précipité et se passant de main en main le flambeau de la vie. D'où vient cette lumière et vers quel endroit courent ces bipèdes? Problème insoluble, vaine question, sachons travailler, lutter et souffrir, disent les positives incrédules, qui d'ailleurs affirment qu'ils ont supprimé la souffrance. Mais l'immortel instinct de l'humanité jette son cri plus ardent : « pourquoi? pourquoi? »

Seul le Christ a répondu. On ne divisera pas sa doctrine en deux parties contradictoires, qui se mineraient l'une l'autre. Elle explique toute la vie, toute l'humanité, parce qu'elle est vraie intégralement.

EUGÈNE TAVERNIER.

CHRONIQUE MONDAINE

Paris, 25 janvier.

Monsieur le Directeur,

On a beaucoup médit des bijoux ces temps derniers et certains « donneurs de ton » avaient entrepris une véritable campagne dans l'espoir de les supprimer tout net de la toilette féminine. Mais ces beaux messieurs avaient compté sans leur hôte : la femme!

Leur but fut vite deviné : intérêt mesquin de couturiers attirant le budget entier de la toilette à eux, idée plus mesquine encore des princes du chic qui pensaient consacrer au tapis vert l'économie réalisée sur l'écrin conjugal.

Naturellement, vous prévoyez ce qui est arrivé : les élégantes se sont liguées contre cette prétention et elles n'ont pas eu grand'peine à triompher. Les unes ont, sans tarder, exhibé leurs joyaux en toute occasion; les autres ont dévalisé les magasins de telle manière que les notes à payer ont afflué à la caisse des époux! Aussi, aujourd'hui, forts maris sont ceux qui s'étaient mis à la tête du parti des couturiers; encore ces derniers ont-ils failli être mis à l'index. Or, rien n'était plus redoutable qu'une grève de femmes, il faut voir comme ces saintes nitouches coordonnent l'écline maintenant.

Supprimer le bijou! Mais, Messieurs, y avez-vous pensé sérieusement? Y a-t-il rien de plus français que cette joaillerie fine qui sait si bien mettre la beauté en valeur? Qui sait donner du relief à une toilette? qui complète si heureusement l'ajustement? N'essayez rien contre lui, vous ne réussirez pas. Rien ne saurait le remplacer. Et, d'ailleurs, plus que jamais il s'impose: on le prodigue dans les moindres détails de la toilette.

Le goût des fabricants a créé des merveilles dans tous les genres. Pour s'en rendre compte il suffit de jeter un coup d'œil sur les vitrines des joailliers en vogue qui étincalent de mille feux sous les lampes électriques aux reflets de lune. Les modèles sont ravissants de diversité. Ce sont des serpents d'or mat, s'enroulant autour de larges velours de couleur qui trouvent leur place sur les cols des robes. Puis les barettes de brillants... de strass, si l'on veut, que l'on distance également sur du velours toujours comme ornement d'encolure; et aussi de grosses agrafes d'argent noirci ou d'or qui servent de fermeture aux collets.

Le luxe s'étend aux boutons de cols et de manchettes dans le but d'affixer la masculine chemisette si en honneur dans la belle saison. On les fait très mignons, jumeaux, retenus par une chaînette. Le bouton en or est criblé de petits rubis et de brillants. Ici encore les modèles rivalisent de grâce, de richesse. C'est un concours d'élégance qui tient du merveilleux. Et les épingles à chapeaux ne sont-elles pas aussi des produits d'un exquis raffinement de la bijouterie moderne! Il se fait de forts jolies épingles en or semées de perles fines ou d'autres pierres précieuses qui s'ajustent aux ceintures des robes. Avec la mode si gracieuse des corsages clairs, flous, tarfrelichés de rubans et de dentelles, on peut piquer çà et là des broches.

Nous n'en sommes plus aux temps d'autrefois, où une seule était de rigueur; aujourd'hui, mettez-en six, huit, si tel est votre bon plaisir : du moment qu'elles sont gracieusement disposées, la mode n'y trouve pas à redire. Pour le soir, la profusion des bijoux est plus grande encore. Les colliers de perles remplacent la rivière de diamants dans une corbeille

---

FEUILLETON DU 28 JANVIER 1895. — N° 99

La Grand'Mère

PAR EMILE RICHEBOURG

QUATRIÈME PARTIE

LA PETITE-FILLE

VII

La maison en deuil

Après une pause, il continua :

— Geneviève n'est plus ici! Où est-elle, la pauvre enfant? Vous ne pouviez plus la voir devant vos yeux, *à tout prix vous vouliez vous débarrasser* d'elle... Mais vous n'avez pas compris, dans votre haine, que pour toujours le bonheur et la paix étaient sortis avec elle de cette demeure.

Le jour où nous avons adopté Geneviève, innocente du malheur de ses parents, nous avons fait une bonne action, agréable à Dieu; car, pendant des années, l'enfant a été le bon ange de notre maison; il me semble qu'elle n'a pas été étrangère à la réussite de toutes mes entreprises et que, si elle n'avait pas été là, je n'aurais pas fait une aussi brillante fortune; enfin, il n'est pas une date heureuse de ma carrière où l'influence de Geneviève ne se soit fait sentir.

Si j'étais superstitieux, je croirais que les plus effroyables malheurs vont fondre sur ma maison et sur moi; mais je vous le dis, le départ de Geneviève, causé par vous, fait à mon cœur une plaie qui ne guérira jamais. Applaudissez-vous, maintenant, de ce que vous avez fait.

Madame Lionnet écoutait accablée, hébétée et toute frémissante.

— Sans doute, continua le mari d'un ton amer, vous avez éprouvé une horrible joie en pensant que la malheureuse enfant errait en fugitive dans les dédales de la grande ville, qu'on la trouverait transie de froid, mourant de faim sur les dalles d'une place publique, ou peut-être même qu'elle serait arrêtée comme vagabonde et jetée dans une prison, ou enfin que le désespoir la conduirait à chercher dans la mort la fin de ses souffrances. C'est que, en effet, tout cela est possible. Voyez, madame, voyez quelle effrayante responsabilité vous avez assumée.

De nouveau ses yeux s'étaient chargés d'éclairs et sa voix tremblait de colère.

Madame Lionnet laissa échapper une plainte sourde.

Etait-ce le commencement du remords?

— Maintenant, reprit M. Lionnet, plus calme, mais non moins grave et sévère, il me reste à vous parler du châtiment qu'il me plaît de vous infliger, que vous avez mérité et qui ne cessera que le jour où vous aurez obtenu le pardon de Geneviève. Ah! priez pour votre victime, madame, priez Dieu qu'il ne lui arrive pas malheur, qu'il lui conserve la vie, car, autrement votre punition serait sans fin.

Ecoutez-moi donc, madame, et écoutez-moi bien : si je ne consultais que mon indignation et si je cédais aux mouvements de ma colère, je vous dirais ce que vous avez dit à Geneviève : je ne peux plus vous voir devant mes yeux, débarrassez moi de votre présence, *allez vivre où vous voudrez et comme il vous plaira*, pourvu que vous vous en alliez bien loin de moi; je vous ferai servir, par les soins de mon notaire, une pension alimentaire.

Et j'ajouterais : Allez, loin de ma maison d'où vous avez pour toujours chassé le bonheur, allez donner satisfaction à vos passions mauvaises!... Il n'y a plus rien de commun entre nous, vous devenez pour moi *une étrangère, l'époux repoussé, répudié la femme* qui l'a mortellement frappé au cœur!

Voilà ce que je pourrais, ce que j'aurais le droit de vous dire... Je ne vous le dis pas parce que, si *coupable que vous soyez, vous êtes mère, la mère de* mon fils; parce que je tiens à l'honneur de mon nom et ne veux pas faire tomber sur vous l'opprobre du monde : parce que, enfin, je ne veux pas d'un scandale qui nous livrait aux interprétations malveillantes et nous donnerait en pâture à la curiosité publique.

On n'étale pas ses douleurs et ses plaies au grand jour, on les cache.

Non, je ne vous chasserai pas comme vous avez chassé Geneviève; mais, à l'avenir, il n'y aura plus entre nous que des relations de convenance. Aux yeux du monde, vous serez toujours madame Lionnet, aux yeux du monde seulement, car je ne peux plus voir en vous ma femme. Je n'ai plus pour vous ni sentiments d'estime, ni sentiments d'affection; vous les avez aliénés en moi pour longtemps, peut-être pour toujours.

La malheureuse n'essaya pas de répliquer, elle écrasée.

— Jusqu'à ce jour, continua M. Lionnet, je m'étais reposé sur vous du soin de diriger Albert et les affaires intérieures de notre maison. A partir d'aujourd'hui je prends seul la mission de gouverner mon fils, vous n'aurez plus à vous occuper de lui. Et comme il ne me convient pas que vous lui prodiguiez comme par le passé un argent qui a encouragé ses écarts de conduite, c'est moi qui, dorénavant, réglerai toutes ses dépenses. Il en sera de même pour les dépenses de notre maison.

Madame Lionnet releva la tête.

Ainsi, monsieur, hasarda-t-elle, vous voulez me mettre en tutelle?

— Oui, Madame, répondit-il d'un ton sec; c'est ainsi qu'on agit avec les personnes qui ont besoin d'un conseil de surveillance. Mais, attendez, je ne vous ai pas fait connaître encore entièrement ma volonté.

A l'avenir, à l'exception de votre femme de chambre, que je vous laisse, je vous dispense de donner des ordres à mes domestiques; ils ne devront obéir qu'à moi; le cocher ne pourra atteler, pour vous, sans mon autorisation.

— Est-ce tout, monsieur?

— Pas encore. Cette maison est en deuil, les portes vont en être fermées; les personnes qui avaient l'habitude de vous faire des visites ne seront plus reçues *ici ni le samedi, ni aucun des autres jours de la* semaine.

— Mais c'est impossible!

— Impossible, si vous voulez, madame; seulement *je veux qu'il en soit ainsi.*

— Alors c'est une prison que vous créez pour moi!

— Dans tous les cas, cette prison ne ressemblera pas à celles où sont enfermées des femmes peut-être moins coupables que vous.

— Monsieur, voulez-vous que je vous dise...

— Ne vous gênez pas, dites.

— *Eh bien, ce que vous faites est odieux!*

— Vraiment, répliqua-t-il avec une ironie mordante, je ne suis nullement étonné de voir reparaître votre audace; vous ne faites pas mentir le proverbe : « Chassez le naturel, il revient au galop. » Allons, donnez-vous la peine d'examiner un peu votre conduite, et voyez si c'est de mon côté ou du vôtre que sont les actes odieux.

Vous êtes coupable, *madame*, ajouta-t-il d'une voix sourde, vous subirez le châtiment qu'il me plaît de vous infliger.

Sur ces mots il lança à sa femme un regard foudroyant et sortit du salon.

Cette fois, M. Lionnet venait de parler en maître brolu, en maître terrible, en justicier inexorable. Cependant, quand il se trouva seul, il tomba dans un profond affaissement. Il pensait à Geneviève, se demandait ce que pouvait être devenue la malheureuse enfant et sentait déjà le vide qu'elle avait laissé dans la maison. D'un autre côté, disons-le, ce n'avait pas été sans souffrir qu'il avait prononcé l'irrévocable rupture qu'il venait de signifier à sa femme.

Il relut lentement la lettre de Geneviève.

— Elle me demande, me supplie de ne faire aucune recherche pour la retrouver, murmura-t-il en hochant tristement la tête. Ah! pauvre enfant, pauvre enfant! Mais, non, je ne lui obéirai pas, je la chercherai, il faut que je sache...

Il appela son fils près de lui et, après l'avoir regardé longuement, il lui fit lire la lettre de Geneviève.

Dès les premières lignes, le jeune homme s'était mis à pleurer.

— Elle t'aimait, dit le père, et, tu le vois, elle ne t'a pas oublié en partant.

— Geneviève était ma sœur, mon père; elle me souhaite le bonheur et de porter dignement le nom que vous avez honoré. Encore une fois, mon père, je vous promets de vous faire oublier mes fautes et de m'efforcer à me rendre digne de vous et du nom que vous avez honoré.

— Je suis convaincu de tes bonnes intentions, Albert; pour l'affermir dans la résolution, tu n'auras qu'à penser à celle que tu aimais comme ta sœur, que j'aimais comme ma fille, et à le souvenir des conseils qu'elle te donnait.

Tu viens de lire sa lettre et tes larmes me prouvent que tu as bien compris dans quelle situation d'esprit se trouvait la malheureuse enfant, prête à quitter notre maison. Elle est partie le cœur brisé, mais sans amertume contre qui que ce soit. Albert, *ne prononce jamais son nom qu'avec respect*; sache-le bien, nulle part tu ne rencontrera une nature plus élevée, une âme plus noble.

Elle était ma fille, je ne l'ai plus, je n'ai plus que toi, car je ne saurais compter sur ta mère. Je me sens vieillir... ah! si tu me comprends bien, ton cœur te dira tout ce que je demande à mon fils!

Pour toi, je n'ai jamais été bien sévère, je resterai *le même, convaincu que, par mon indulgence et ma* bonté, j'obtiendrai plus de mon fils qu'en me montrant rigoureux.

— Oh! mon père, mon bon père!

— Si tu as le cœur haut placé, Albert, tu sauras me le prouver.

— Oui, mon père.

— Tu auras bientôt vingt ans. A ton âge, j'avais déjà, par mon assiduité au travail gagné la confiance de mes patrons; je suffisais à tous mes besoins et à ceux de ma vieille mère infirme. Ah! je n'étais pas riche en ce temps-là, je ne savais guère ce que c'était que le plaisir!

Albert, tu comprendras que nous avons tous des devoirs à accomplir, que l'oisiveté, mère de la plupart des vices qui rongent les hommes, n'est permise à personne, pas plus aux pauvres qu'aux riches. A ceux-ci même, les favorisés, la société a le droit de demander plus qu'aux autres.

Tu t'apercevras bientôt, mon cher enfant, que le travail est le meilleur préservatif contre les écarts de conduite, les défaillances de la volonté, qui est le grand consolateur dans les épreuves dont chacun à sa part.

— Ah! mon père, c'est ainsi que Geneviève me parlait toujours.

— Elle n'est plus là pour te faire entendre de douces et sages paroles; mais à cette heure où une grande tristesse tombe sur nous, ce que t'a dit Geneviève revient à ta pensée; c'est bien : loin de nous, elle peut être encore ton égide.

Au milieu du souci des affaires, j'ai peut-être trop oublié que mon premier devoir était de veiller sur toi. Mais rien n'est perdu, puisque je te vois disposé à envisager enfin le côté sérieux de la vie, puisque tu me promets de rompre avec ces habitudes de dissipateur au milieu desquelles tu perdais peu à peu le sentiment de ta dignité.

Si Geneviève apprend un jour que son souvenir a contribué à te faire prendre une résolution virile, ce sera pour elle une consolation dans son malheur.

— Mon père, ce que je veux maintenant, c'est me rendre digne de vous!

— Bien. Je souffre en ce moment plus que je ne pourrais te le dire; j'ai droit à une compensation : je l'attends de toi, mon fils!

Le jeune homme se jeta dans les bras ouverts de son père.

***

Pendant les trois jours qui suivirent, Albert ne vit son père qu'aux heures des repas. Mortellement inquiet au sujet de Geneviève, M. Lionnet avait cherché à savoir de tous les côtés ce que la jeune fille était devenue. Mais nulle part il n'avait trouvé un renseignement, le plus léger indice. Découragé et désolé, il avait cessé ses démarches, en se disant :

— Il est impossible qu'elle ne m'écrive pas bientôt, pour m'apprendre où elle est et ce qu'elle fait.

Geneviève, en partant, avait emporté la joie de la maison de son père adoptif et y avait laissé la tristesse et la douleur. Les domestiques, les ouvriers partageaient l'affliction des maîtres. Les fronts étaient sombres, soucieux.

Pendant les repas, chacun restait silencieux, c'est à peine si quelques paroles étaient prononcées; il semblait qu'on redoutât de troubler le silence qui régnait dans l'appartement, considéré comme désert depuis que Geneviève n'y était plus.

Adieu les causeries intimes, les mots piquants, les fines réparties gaiement échangées. Chacun avait ses pensées et devinait celles des autres, mais on se renfermait en soi. Une atmosphère morne et lourde semblait peser sur cette demeure et en bannir toute impression joyeuse.

M. Lionnet l'avait dit, la maison était en deuil.

VIII

Déception, douleur

Le père Anselme revint de Marseille.

Jamais, depuis plus de vingt ans, il ne s'était senti aussi heureux qu'au moment où il rentra à Paris; il se rapprochait de Geneviève, il allait la revoir!

Maintenant, il n'avait plus un seul doute, Geneviève était sa fille. Ah! comme il comprenait l'attraction instinctive qui l'avait si puissamment attiré vers celle qu'on appelait mademoiselle Lionnet.

Geneviève était sa fille! Et ce n'était pas tout ce qu'il avait découvert à Marseille. Gabrielle de Saulieu sa femme, la mère de Geneviève ne s'était pas noyée comme on l'avait dit, comme on l'avait cru : il avait le droit de supposer qu'elle vivait encore et il pouvait espérer qu'il la retrouverait un jour, comme il avait retrouvé sa fille, providentiellement, et que Dieu, faisant plus encore pour lui, rendrait la raison à Gabrielle.

Le lecteur comprend si le cœur du père Anselme devait être en fête.

Arrivé chez lui, il prit à peine le temps de revêtir son costume de commissionnaire pour se rendre au faubourg Saint-Antoine.

Il allait avoir, tout d'abord, une entrevue avec M. Lionnet : il se ferait connaître et réclamerait Geneviève. Le jour même, M. Lionnet pourrait conduire lui-même la petite fille chez sa grand'mère, car lui, comme il l'avait juré, il devait encore rester dans l'ombre.

Ah! cet excellent M. Lionnet, ce brave et honnête homme, qui avait si bien élevé Geneviève, qui l'avait aimée comme si elle eût été véritablement sa fille, avec quelle reconnaissance pleine d'effusion il allait le remercier de toutes les bontés qu'il avait eues pour sa fille, du dévouement dont il l'avait constamment entourée!

Sans doute, le fabricant de meubles ne se séparerait pas sans douleur de sa fille adoptive; mais il l'aimait tant qu'il se réjouirait de lui voir retrouver sa famille. Et quelle famille! Geneviève, petite-fille d'une marquise, de la marquise de Saulieu!

Tout en se représentant à l'avance la scène qui allait avoir lieu, le commissionnaire arriva à sa place habituelle.

C'était à l'heure où les ouvriers de la fabrique prenaient leur repas. Plusieurs d'entre eux étaient